

EMMANUEL MACRON VEUT "REBATTRE LES CARTES" DE LA RÉMUNÉRATION DANS LA FONCTION PUBLIQUE

"Nous devons rebattre les cartes de l'organisation de la rémunération dans notre fonction publique pour rendre les carrières plus attractives et les progressions de carrière plus différenciantes", a affirmé le Président-candidat lors de la présentation de son programme, jeudi 17 mars. L'occasion pour le chef de l'État de revenir sur la promesse de dégel de la valeur du point d'indice.



Emmanuel Macron, jeudi 17 mars, lors de la conférence de presse de présentation de son programme pour la présidentielle. - © Ludovic Marin/AFP

Un exercice de justification du dégel du point d'indice et des perspectives pour l'avenir des rémunérations des agents publics. Lors de la conférence de presse de présentation de son programme de campagne, jeudi 17 mars, Emmanuel Macron a promis une refonte de ces rémunérations s'il est réélu.

Cette promesse intervient trois jours seulement après celle de la revalorisation générale du point d'indice des agents publics *"avant l'été"*. Et ce alors même que l'exécutif avait toujours refusé de procéder à un dégel de la valeur du point d'indice depuis le début quinquennat. Il lui avait jusqu'alors en effet préféré des mesures de revalorisation ciblées, notamment en direction des plus bas salaires de la fonction publique.

Durant le quinquennat, *"il y a eu une politique choisie et assumée de revalorisation déterminée de plusieurs fonctionnaires"*, a souligné le Président-candidat. *"On n'a jamais autant revalorisé notre fonction publique hospitalière durant notre histoire"*, a-t-il ajouté, en référence aux mesures issues du "Ségur de la santé".

Ne pas tenir les fonctionnaires "à l'écart"

Mais si le dégel de valeur du point d'indice *"emporte toutes les fonctions publiques"*, le contexte a changé, a justifié Emmanuel Macron : *"Il y a un changement : le contexte d'inflation du pays et du continent. [...] L'inflation revient et le gel complet du point d'indice pour tous les fonctionnaires n'est pas soutenable durablement. [...] On ne peut pas durablement faire comme si les fonctionnaires pouvaient être tenus à l'écart"*.

À lire aussi :

[Luc Rouban : "La dimension électoraliste du dégel du point d'indice est indéniable"](#)

S'il a donc cherché à justifier cette revalorisation générale, le président de la République ne s'est pas pour autant épanché sur le mécanisme prévu par l'exécutif. Une promesse qui, pour rappel, reste encore à être concrétisée, en fonction du verdict des urnes. La mesure sera ainsi inscrite dans un projet de loi de finances rectificative que le Parlement devra voter après les élections présidentielle et législatives. Les [syndicats](#), de leur côté, demandent une concrétisation rapide du ce dégel.

Le montant précis de ce dégel, notamment, n'a pas encore été arbitré par l'exécutif. *"Il faut que l'on calibre la mesure en fonction de l'inflation constatée"*, a simplement indiqué la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Amélie de Montchalin. À titre de comparaison, la hausse de 1,2 % décidée sous François Hollande avait engendré un coût de 2,5 milliards d'euros pour l'État. L'inflation n'était alors néanmoins pas aussi importante qu'aujourd'hui. La prochaine mesure, dès lors, devrait se chiffrer en [milliards d'euros](#).

Les catégories A, B et C "plus adaptées"

Au-delà de ce dégel du point d'indice, *"je souhaite mener une réforme d'évolution de la rémunération"* des agents publics, a surtout promis Emmanuel Macron. Si celle-ci *"passera donc par des mécanismes de revalorisation liée à l'inflation qui sont légitimes"*, *"nous devons en même temps rebattre les cartes de l'organisation de la rémunération dans notre fonction publique"*, a-t-il poursuivi.

À lire aussi :

[Les préconisations des garants de la Conférence sur les perspectives salariales](#)

Dans le viseur du Président-candidat notamment : l'architecture et la structuration actuelle des rémunérations. *"La catégorisation C, B et A, la manière dont on a cloisonné les choses, n'est plus adaptée à la réalité, ce qui fait que l'on a complètement écrasé la courbe des rémunérations entre les catégories"*, a estimé Emmanuel Macron. *"On doit, a-t-il ajouté, réformer la fonction publique dans ses catégories pour moderniser les choses et rendre les carrières plus attractives et les progressions de carrière plus différenciables"*. L'occasion pour le Président sortant de confirmer son souhait d'engager rapidement, en cas de réélection, une négociation sur les carrières et les rémunérations dans la fonction publique.

Cette négociation sera engagée *"dès que nous le pourrons et dès que nous aurons le mandat des Français"*, avait déjà indiqué Amélie de Montchalin après la remise, lundi 14 mars, des travaux de la Conférence sur les perspectives salariales dans la fonction publique. *"C'est tout le système de rémunération que nous souhaitons revoir, il ne convient plus aux agents publics, il est trop compliqué, il n'offre pas de perspectives durables dans toute la carrière et fait une trop grande place aux diplômes plutôt qu'aux métiers exercés"*, a-t-elle ajouté.

Dans leur rapport, les garants de cette conférence, Paul Peny et Jean Dominique Simonpoli, appellent en effet à revoir les composantes et la structuration de la rémunération des agents publics pour aboutir à un système *"plus équitable et dynamique reposant sur des garanties-socles et des accélérateurs"*. Un rapport sur lequel le Président-candidat pourrait donc se baser dans le cadre d'un deuxième mandat.